

Aujourd'hui, construisons notre territoire de demain...



Le syndicat mixte SCoT* Provence Méditerranée organise une

RÉUNION PUBLIQUE

Pour une concertation autour du projet de révision du SCoT approuvé en 2009

Jeudi 17 décembre 2015 à 18h

**Siège de la communauté de communes
de la vallée du Gapeau**

1193 avenue des Sènes - 83210 Solliès-Pont

Samedi 19 décembre 2015 à 10h

**Nouvelle capitainerie - Port Miramar
83250 La Londe-les-Maures**

(*) Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) vise à mettre en "cohérence" les politiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'économie, d'habitat, de grands équipements, de déplacements. Dans ces domaines, le SCoT fixe des objectifs à atteindre pour un développement harmonieux et durable de notre territoire au quotidien.



Info : 04.94.05.35.22 / www.scot-pm.com

- Bandol
- Le Beausset
- Belgentier
- Bormes-les-Mimosas
- La Cadière d'Azur
- Carqueiranne
- Le Castellet
- Collobrières
- La Crau
- Cuers
- Evenos
- La Farlède
- La Garde
- Hyères-les-Palmiers
- La Londe-les-Maures
- Le Lavandou
- Ollioules
- Pierrefeu-du-Var
- Le Pradet
- Le Revest-les-Eaux
- Riboux
- Saint-Cyr-sur-Mer
- Saint-Mandrier-sur-Mer
- Sanary-sur-mer
- La Seyne-sur-Mer
- Signes
- Six-Fours-les-Plages
- Solliès-Pont
- Solliès-Toucas
- Solliès-Ville
- Toulon
- La Valette-du-Var